

Laurent FAURÉ  
PRAXILING  
Université Montpellier III

---

## **Les interjections à l'oral : quelles valeurs pour les vocalisations ?**

Pour qui se réfère à l'étymologie ou à une tradition quelque peu impressionniste, les interjections vocaliques constituent des phénomènes imprévisibles, aphonématiques et peu ordonnés au cœur même des énoncés oraux. Opinion tenace et répandue que la linguistique contemporaine, s'appliquant pourtant toujours mieux à l'étude de ces particules, n'est encore pas parvenue à renverser tout à fait. C'est que, jouant entre affects et co-énonciation, leur mode de production est complexe, offrant une gamme étendue de manifestations. Et celles-ci de laisser l'analyste perplexe quand le locuteur, pourtant, en fabrique et perçoit quotidiennement le sens, intelligible sinon toujours explicite.

Notre objet sera de montrer que l'usage modulé dans la situation d'échange spécifique du corpus, des vocalisations du type *ah*, *oh*, *ouh*, détermine certaines valeurs fonctionnelles et de contextualisation. Nous tâcherons à cette fin de mettre en relation des études sur l'intonation (effectuées notamment à Paris III) et des travaux (pragmatiques et praxématiques) portant sur l'interaction verbale.

Les interjections visées seront observées en initiale de tour (ou de proposition), leur position cardinale. Après avoir examiné les corrélats acoustico-énonciatifs dont peuvent s'inférer leurs valeurs (mise en relief / mise en scène), nous étudierons la distribution en discours de ces dernières selon qu'elles s'appliquent à une vocalisation simple ou combinée (*ah+bon* / *oui* / *non*).

Nous escomptons de la sorte en évaluer la fonction au plan de la fabrication opérative de l'énoncé. Cette démarche nous permettra de

proposer d'inscrire dans un continuum, celui de la construction discursive de l'*autre*, ces jalons interjectifs de la relation co-énonciative en contexte.

### 1. Quel prototype du *ah* ?

Les pragmaticiens (Anscombe, Ducrot et alii 1980, Olivier 1986) ont développé les premières études systématiques en domaine français de l'interjection comme objet linguistique. On peut tenter une rapide relecture du traitement pragmatique des valeurs de *ah* afin de dégager des corrélats acoustico-sémantiques des manifestations de cette interjection dans le corpus et d'y examiner ses relations avec les autres vocalisations.

Selon le modèle proposé par Olivier 1986, le signal interjectif *ah* ! se formerait sur une valeur de base de « subjectivité / coopération ». Marque à valeur conversationnelle originelle, elle s'assortirait de quatre marqueurs de dérivation dans les différents emplois stratégiques, eux mêmes déclinés en :

- « cri d'auto-signallement » de L<sub>1</sub> manifestant un sentiment vif : *ah*<sub>1</sub> ! ;
- signal du rapport situation / L<sub>2</sub> par L<sub>2</sub> : *ah*<sub>2</sub> ! ;
- introduction d'une information dans le discours de L<sub>2</sub> : *ah*<sub>3</sub> ! ;
- et, pour L<sub>2</sub>, en annonce de contestation de la proposition P (ou d'un segment de P) émise par L<sub>1</sub> : *ah*<sub>4</sub> !

La relation dérivationnelle de ces quatre marqueurs est portée par la « délocutivité synchronique », dont le concept est emprunté à Anscombe (1985).

Cette intéressante typologie offre toutefois matière à discussion.

Tout d'abord, si, à travers le dégagement d'unités stratégiques, on vise bien un fondement discursif des règles de l'échange, la délimitation du cadre situationnel doit tenir compte des positions respectives qu'occupent les interlocuteurs. Dans la mesure où le rapport établi entre les deux pôles de la communication est dissymétrique, comme c'est le cas dans les échanges entre le guichetier et l'usager de la poste, mais également entre A et B, notamment, l'orientation d'une des catégories de la valeur de base est nécessairement plus marquée que l'autre. L'usage du

« marqueur » se fondrait donc d'emblée dans une forme de « préadaptation » à la situation. Le contour d'un tel « module » semble dès lors difficile à trouver dans le dégagement de quelques traits distinctifs (les « valeurs stratégiques » et les effets « logiques » des marqueurs) dont le compartimentage n'est d'ailleurs pas sans soulever certains problèmes à l'analyste, comme le rappelle C. Olivier elle-même.

Par ailleurs, si le soubassement exclamatif des interjections apparaît comme un postulat d'évidence dans nombre de travaux portant sur l'écrit, il est loin d'être une réalité indiscutable et systématique à l'oral, pour peu que l'on adopte certains critères prosodiques et acoustiques. Cette considération participe de la refonte nécessaire d'une typologie des fonctionnements interjectifs à l'oral.

Le type d'énoncé littéraire (dialogues de théâtre) analysé par C. Olivier suscite un concept de « cris parlés / poussés » formatés par la situation de représentation dans lesquels ils sont étudiés. Nous préférons parler de *pseudo-cris*, la notion ayant une valeur heuristique et méthodologique : les vocalisations ressemblent (parfois) à des cris mais n'en sont pas, acoustiquement et phylogénétiquement parlant. En revanche, elles constituent avant tout et quoi qu'on en ait dit, des phonèmes vocaliques, plus ou moins allongés, laryngés ou encore intonés.

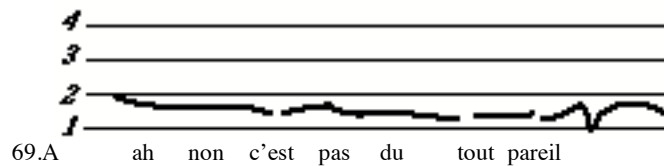
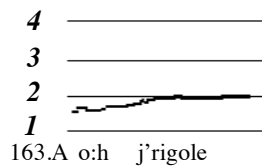
Enfin cette organisation dérivationnelle peut être elle-même soumise à une analyse en instances d'actualisation si on la conçoit en résultante d'un système fonctionnel d'une temporalité énonciative : celle de la parole productrice de sens. C'est à une telle approche en lien avec les fonctionnements des échanges dans notre corpus que nous allons nous atteler.

## 2. Traitement intonatif et portée énonciative

Ce travail s'appuiera sur les études pluridisciplinaires menées à Paris III sur l'intonation qui ont permis de dégager un certain nombre de mises en relation faisant système (*cf.* pour une synthèse de ces travaux : Morel-Rialland 1992). On rappellera simplement ici le caractère *relatif* des intervalles mélodiques internes à la gamme tonale des syllabes chez un locuteur. La discrimination en quatre hauteurs est précisément bâtie sur le jeu des passages d'un niveau à l'autre qui recouvre une valeur syntaxique et énonciative.

### 2.1. *Oh et ah* : courbes basses et plates ou descendantes

En règle générale, l'observation de leur courbe mélodique indique que les interjections *ah* et *oh* en initiale de proposition s'énonceraient plutôt à proximité du niveau 2 (dont la valeur énonciative se lit en rupture de consensualité / niveau neutre). L'étude des données permet également de préciser la tendance générale des schémas mélodiques<sup>1</sup> de ces deux vocalisations puisqu'elles apparaissent généralement plates et quelquefois descendantes, à l'intérieur du registre 2-1 du locuteur. L'occupation de cette plage intonative basse assortie à une faible intensité les distingue des exclamations<sup>2</sup>.



<sup>1</sup> Les courbes présentées ici ont été obtenues grâce au logiciel d'analyse mélodique Spectro 0.1 de F. Longchamp. Le repérage des fréquences est donné en Hertz (Hz).

<sup>2</sup> Sauf à lire ces dernières en termes, eux-mêmes scalaires, de décrochage : ce qui romprait, de façon utile peut-être, avec l'analyse traditionnelle de la prosodie exclamative.

D'emblée, signalons sans pouvoir développer ici que l'opposition *ah / oh* semble reposer sur le point de vue du sujet qui les produit quant à la teneur des topiques déclencheurs. Ainsi, la voyelle ouverte *ah* paraît renvoyer à des faits relatifs au contenu subjectif et intersubjectif de l'échange. En revanche *oh* (voyelle d'arrière) se rapporterait à un événement (situationnel ou linguistique) situé généralement en *décentrage* vis-à-vis de cette dimension ou placé par l'énonciateur hors du système de l'échange (on peut considérer qu'il *joue* l'expression de la réserve par exemple).

L'allongement vocalique de ces interjections s'observe également presque toujours. Elles partagent ce trait d'ailleurs avec la vocalisation de recherche *eu*. On peut lire en termes praxématiques dans cette gestion du schwa une configuration relevant du temps de l'*à-dire*, soit l'actualisation en ascendance et la programmation en inconscience des énoncés en cours, qui nous sont finalement livrés sous le dire. Mais si la non-spécification phonologique de cette voyelle peut permettre d'expliquer en « remplissage / continuité » la pause permettant la fabrication des énoncés, il faut s'interroger sur le statut de la tenue dans les autres manifestations vocaliques car il joue un rôle décisif dans les occupations de tour et dans les processus de construction du sens. En ce qui concerne les *ah* et les *oh*, on peut s'efforcer de mettre en relation leur durée dont le chronométrage paraît fort régulé par les locuteurs et la forme légèrement modulée de leur courbe intonative. En fait, ce double paramétrage constitue un important élément distinctif permettant de déduire la valeur sémantique et interactionnelle de ces particules quand elles occupent le même niveau intonatif.

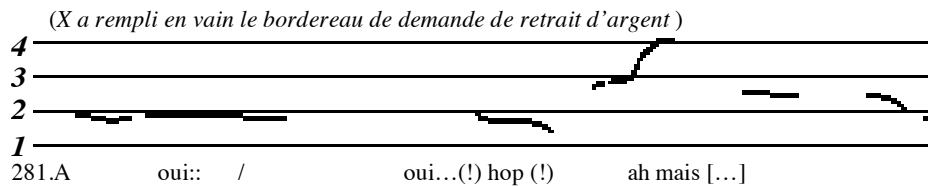
La durée des interjections présente un aspect paradoxal de prime abord en ce qu'elle les oppose aux énoncés exclamatifs caractérisés par leur brièveté<sup>3</sup> (cf. Préneron et Vidal-Petit 1995 : 47). C'est que l'on a peut-être à tort longtemps associé les marques interjectives au soubassement exclamatif. Or, il se pourrait que cette relation n'aille pas de soi. Il en va de même d'ailleurs avec l'intensité dont l'importance est en lien direct avec celle de l'affect engagé dans l'exclamation (et avec sa valeur illocutoire : cf. Préneron et Vidal-Petit 1995 : 49) mais non systématiquement.

<sup>3</sup> De même, la déclivité brutale d'une pente intonative et non son orientation ascendante est-elle la forme distinctive de l'exclamatif.

quement avec les interjections. L'interception de la programmation phrastique qu'attestent ces particules et partant, la célérité de leur programmation (Bres 1995 : 87) ne sont pas contestées ici. Mais leur valeur d'emphatisation (mise en relief du topique) paraît l'emporter sur celle d'expressivité (haut degré atteint dans le registre modal de l'exclamatif).

### 2.2. L'interjection haute et modulée

Dans certains cas, cependant, l'interjectif occupe une position dans un registre plus élevé :

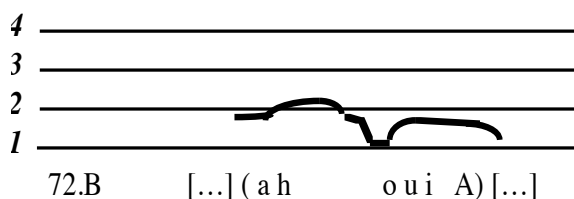


La montée intonative de *hop* (réalisé [÷ø:p]) s'expliquerait par un phénomène d'amorce de spectacularisation destiné à attirer l'attention de l'interlocuteur. Cette onomatopée laryngée propose une focalisation intensive sur une mise en spectacle (en économie) qui ne sera d'ailleurs jamais véritablement explicitée (la proposition qui suit dans ce but reste inachevée sans que cela constitue une gêne pour la compréhension). Elle renvoie également à une notion d'agilité dans la situation : on met en saillance la réalisation d'un acte inutile dans la procédure et le cophasage. En revanche, le *ah* de réinitialisation suivant se situe bien dans le registre neutre, qui est aussi celui du démarrage de la nouvelle proposition<sup>4</sup>. L'expressivité marquée par des traits acoustiques se conjugue, comme très souvent, avec une gestuelle spécifique : réorientation du regard et éventuellement soulèvement des sourcils, tension du cou, avancée du buste, parfois levée de l'index... autant de marques paraverbales qui viennent renforcer l'interjection dans son incomplétude. Avec le lien au corps, c'est à l'action que renvoient ces diverses inflexions : par contiguïté, l'expressivité rend perceptible l'événement qui

<sup>4</sup> Pour cette dernière configuration, on passerait plutôt du niveau relevant de la consensualité acquise à celui de la neutralité (hors du système de consensualité énonciative).

relève de la mise en acte, trop complexe pour être directement dicible et donc d'abord restituée sous sa forme scénique. Ce constat permet peut-être de rendre compte de la créativité onomatopéique de la langue dans la mesure où elle constitue un procédé permanent de réinjection du continu et du vivant dans le linguistique.

D'autres phénomènes de modulation correspondent, dans le corpus, à des mises en relief dans une réponse brève à un topique ou encore visant à la prise de tour. Elles sont du type :

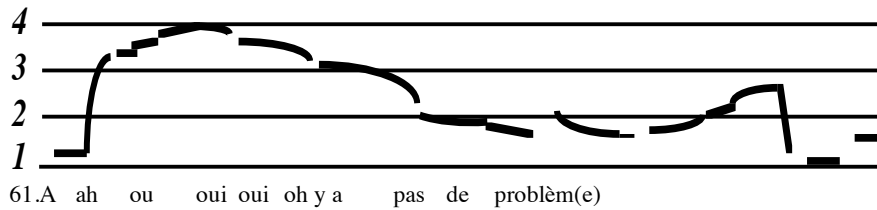


Ce procédé de mise en scène semble affecter plus spécialement les interjections vocaliques utilisées dans une visée rhétorique ou pour mettre en scène une émotion traditionnellement définie en « haut-degré » (surprise, indignation, joie...). Nous solliciterons ici deux exemples différents du corpus (respectivement scénique et conversationnel) qui n'ont pu figurer dans les extraits :

1) suite à une réplique de B (62 B), A mime (surtout à l'intention de C, d'ailleurs) une dispute avec un client en tendant le cou vers l'avant, sourcil froncés et bras à demi levés vers un client imaginaire. L'onomatopée *in absentia* clairement représentative (le resserrement laryngal figure la colère) est ici annoncée et colorée par une modulation vocale de réserve :



2) C demande à enregistrer les échanges un peu plus longuement que prévu (60 C) ; après une phase où, distrait, A n'a pas compris la requête, il répond :



La marque d'empressement est ici différée et en quelque sorte rejouée en plusieurs étapes<sup>5</sup> après la tenue du *ah* de sidération (Morel 1995 : 68, cf. *infra*). Cette structure permet de pointer à nouveau le processus d'actualisation et de construction du discours dans le temps de la parole à travers les caractères rythmiques de l'interjectif.

En résumé, le modèle intonatif des interjections vocaliques observées se décline selon deux ensembles de corrélats :

a) Courbe plate, allongée dans le registre inférieur bas (2-1) à visée initialisante et de tenue de tour ;

b) Modulations dans les niveaux supérieurs<sup>6</sup> (2-3-4 ou 3-1) à visée emphatique ou représentative.

Autour de ces deux gradients se distribuent les valeurs relatives à la variation des usages interjectifs. Ils tracent en cela un programme d'analyse en vue d'une typologie fonctionnelle, dont le rendement s'appliquerait aux interjections *ah* et *oh*, comme aux autres vocalisations du type *ouh*, *hé*, *eu*, (*uh*), (*hi*)<sup>7</sup>. Il serait du reste possible et utile d'y raccorder les données de l'organisation syntaxique des interjections en les croisant avec les précédentes : cela constituera l'objet d'un travail ultérieur.

<sup>5</sup> On retrouve ce type de manifestation en 82 D ou en 185 A.

<sup>6</sup> Les modulations (du type courbe en cloche) dans le niveau bas sont rares et semblent bâties sur la relation interlocutive spécifique du contexte socio-professionnel où est recueilli le corpus : elles apparaissent dans des échanges intra-professionnels réglés par une forme de consensualité partagée et donc « banalisée » (ce qui explique le niveau bas) mais qui présente évidemment un jeu de variations mélodiques.

<sup>7</sup> Qu'elles soient isolées ou répétées, comme dans le cas du rire.

### 3. Analyse prosodique

L'entourage immédiat de l'interjection — auquel elle est indéfectiblement liée — offre à l'analyse une grande variété de réalisations prosodiques. Un simple relevé de leurs marques dans les exemples suivants permettra de s'en faire une idée : allongement, encadrement, intonation légèrement rieuse sont à rapporter ici à d'autres paramètres, qu'ils soient perçus et / ou mesurables.

RÉPLIQUE S	INTERJECTIONS	DURÉE / ms	COURBES MÉLODIQUES NIVEAUX INTONATIFS
280.X15	<i>ah</i> □	485	
281.A	<i>a:h mais</i>	354	
283.A	<i>a::h</i>	560,3	
	<i>/ ah /</i>	255,9	

Selon Goffman (1981 : 126-132) l'interjection se présente comme une mise en scène d'apparence monologique mais de réalité dialogique<sup>8</sup>. L'enchaînement des deux premiers *ah* proférés dans la réplique 283 présente une bonne illustration de cette dimension, à première vue paradoxale. En fait, le premier *ah*, réalisé avec un allongement important, et suivi d'une pause assez brève, diffère aussi du second par son intensité<sup>9</sup>. Interruptif, et permettant à A de prendre son tour de parole, il constitue

<sup>8</sup> Cf. Fischer (1989 : 211).

<sup>9</sup> Vérifiée sur le spectrogramme.

un réactif expressif (Barbérís 1994). Particulièrement démonstratif, il peut être en effet considéré comme spécialement tourné vers l'interlocuteur dont il pointe le topique à peine émis (et sans lui laisser le soin, d'ailleurs, d'en émettre un second, fût-il explicatif). En revanche, la seconde vocalisation paraissant produite en écho de la précédente survient dans l'énoncé de manière plus discrète, un peu comme si auto-adressée au sujet qui l'a émise, elle s'érigeait en glose des implications de la première.

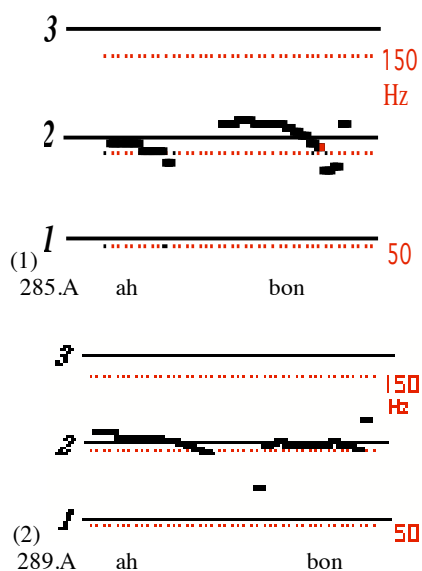
Ce doublon interjectif rend compte de la variation très précise des éléments phonétiques et prosodiques dans des énoncés où la cristallisation de l'écrit ne les approcherait que de façon résiduelle dans le meilleur des cas. Là sont trouvées les limites descriptives des valeurs d'emploi du *ah!* (*ah*<sub>1</sub>) comme marqueur par lequel le locuteur met en relief « l'impact affectif de l'événement sur lui-même », (Olivier 1986 : 142) par exemple. Elles n'appréhendent guère en effet la gamme des articulations grâce auxquelles l'interjection réellement émise assure tout à la fois la précision efficace de son emploi « stratégique-subjectif » en contexte et sa capacité à relever de situations d'interaction diversifiées. En d'autres termes, l'examen de la valeur de ces particules passe davantage par celui d'un certain nombre d'inférences que par un calcul logique des propositions.

### 3.1. *Ah bon*

Associées à *bon*, les vocalisations soulignent encore la valeur des variations prosodiques échappant aux analyses pragmatiques ou traditionnelles de l'écrit mais que tout locuteur gère et perçoit inconsciemment dans son usage quotidien de la langue parlée. Deux occurrences parallèles, prélevées de l'extrait 3, en sont un symptôme<sup>10</sup> :

---

<sup>10</sup> Dans un souci de précision, on restitue ici le détail des trois premières hauteurs mélodiques.



À quelques répliques d'intervalle, l'intonation et la longueur du premier *ah* et du second *bon*, bâtis en une manière de chiasme suprasegmental, apparaissent quasiment identiques. Le second couplage reprend la précédente formulation qui mettait en débat les assertions de X : tout se passe comme si, par distanciation, le locuteur s'efforçait de gommer la première valeur, déstabilisante, émise.

La prosodie de ces deux groupes se combine d'ailleurs à des mimiques spécifiques :

- regard sérieux tourné vers X couplé à l'expression de 285 ;
- coup d'œil de complicité et petit sourire à l'adresse de l'enquêteur pour le 289.

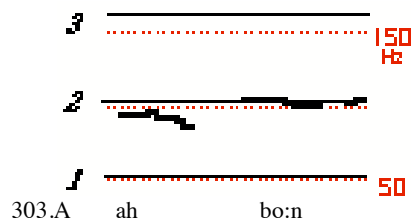
De fait, cette convergence du suprasegmental et du paraverbal est éclairée par une situation d'interaction que l'on pourrait sommairement redécouper en deux micro-séquences.

— Au cours de la première, A valide les informations contenues dans la proposition P1 (*pour la carte d'identité je suis en train de la*

*faire refaire*) mais celles-ci ne lui permettant pas d'engager la procédure de service, il invite X, par le jeu intonatif et la marque d'attention qu'il lui présente, à montrer sa bonne foi. La présentation de divers documents — dont la déclaration certifiée de perte — constitue une nouvelle étape vers la résolution de cette délicate situation.

— Visiblement détendu par les renseignements obtenus, dans la phase suivante, A peut se livrer à une plaisanterie ou peut-être transformer sa vérification en la tournant en boutade<sup>11</sup> : cette attitude permet évidemment à chacun des sujets de ne pas *perdre la face*. Aussi, immédiatement après la réponse de X à la demande de validation positive, le phrasillon combiné *ah bon* peut venir clôturer cette série de répliques. Sa signification réelle est, à nouveau, directement déterminée par sa courbe mélodique. Mais il est surtout produit en écho du précédent (285) et, en quelque sorte, pour le mimer sans pour autant confiner à une ironie susceptible d'être perçue comme offense. C'est qu'au même titre que la réplique 287, l'énoncé 289 a une fonction d'adoucisseur que X, trop préoccupé, ne perçoit pas nécessairement d'ailleurs.

Le schéma mélodique de *ah bon* (303 A) reproduit une tendance similaire :

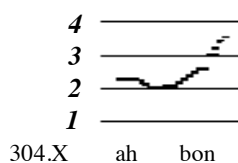


Le premier segment est très légèrement descendant et se situe au-dessous des 100 khz (c'est-à-dire au-dessous du deuxième seuil de hauteur intonative de A) ; le second se trouve à la même hauteur qu'en 289 et encore moins modulé, ce qui marque une nouvelle étape dans la recherche de la neutralisation. Une audition de la bande et une lecture du spectre attentives permettent de relever qu'une vocalisation reprend légèrement en écho la tenue du [ø~] de façon d'ailleurs déformée en

<sup>11</sup> Cf. transcription note 26.

[øj]. Quoique presque imperceptible et parasite, cette émission assure par sa remontée une modulation à l'ensemble du couplage. D'une part, A recherche la conciliation et la convergence empathique avec X, d'autre part, il s'efforce de minimiser encore un patron mélodique qui a pu être ressenti comme blessant (par son contenu dubitatif) quelques instants auparavant. Il a pu marquer le fait qu'il la reconnaissait en 299 et s'apprête à émettre une plaisanterie, annoncée par une amorce de sourire produite simultanément à la coda du *bon*.

En revanche, l'interjection exclamée de la cliente marque clairement la surprise et donne à lire doublement son expressivité à ses traits d'intensité et de montée intonative (son point haut atteint le seuil médian du niveau 3-4 de la locutrice) qui marque l'inachèvement.



On peut postuler que sa valeur énonciative s'additionne ici à son travail actualisateur qui prépare en inconscience le segment énonciatif suivant. La similarité des courbes du mot-phrase et de la proposition qui lui succède (en présentant une ligne mélodique évidemment plus étirée) constitue la marque de cette association. Nous proposons de lire dans cette succession de *ah bon* une valeur cognitive fondamentale qu'il reste à dégager d'une apparente diversité phénoménologique : repérage d'une information inattendue (285), et très contradictoire avec les topiques émis précédemment (surtout 304) mais éventuellement attendue (303) voire préparée (289). D'une certaine manière, plus l'information revêt un caractère surprenant et plus le *ah* s'avère faiblement intonné (émis sur une ligne mélodique plate) : son caractère de sidération, à effet initialisateur (blocage et tenue vocale de préparation de la réorientation du sujet énonciateur) l'emporte alors. En revanche, le *bon* sera davantage modulé (intonation montante) dans une situation d'appel au coénonciateur, en position neutre (plat) en fonction d'adoucisseur et descendant pour marquer la dissensualité. L'intensité de ces signaux varie proportionnellement au degré de surprise (réelle ou feinte) du sujet. Dans ces trois cas

de figure, il s'érige tout de même en marque de redémarrage après réorientation subjectivo-cognitive (ou simple confirmation de l'orientation). Ces observations semblent corroborer celles de Caron et Caron-Pargue (1995 : 111-120) sur un corpus de nature différente.

### 3.2. Ah oui / ah non

La polyvalence de ces particules nous incite à rechercher la signification du couplage de phrasillons *affectifs* et *logiques*. La configuration de *ah oui* va nous permettre de nous livrer à une série de constats et d'hypothèses. Une telle construction suppose tout d'abord la succession de deux étapes marquées par une recherche intermédiaire de sens par le sujet : non-validation d'un topique puis sa validation ultérieure après réorientation cognitive. Postulons que cette représentation relève de la temporalité énonciative : elle présente une procédure focalisant sur la mise en attente nécessaire au plan cognitif. La brièveté interjective ferait en quelque sorte oublier la longueur relative du blanc consécutif à l'émission du coénonciateur.

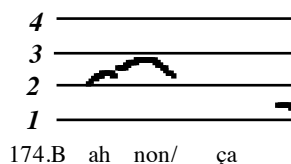
Sous l'apparence logique ou argumentative, s'organise ainsi un procès linguistique, trace d'une auto-justification à visée interactionnelle. Ce fonctionnement métalinguistique du *ah* peut être analysé en instances d'actualisation : le temps de l'*à dire* supporte le déverrouillage de la stupeur en décodage du sens et la programmation de la prophrèse positive. La portée logique de *oui* est donc relative, ne décidant qu'en dernière part de son poids sémantique, dans la mesure où son rôle est circonscrit par le *ah*<sup>12</sup> qui viendrait ici mettre en attente la sanction positive ; celle-ci valorise d'autant plus la générosité de la proposition qu'on la projette comme inattendue.

Au fond, cette valeur métalinguistique joue comme la projection du « film sonore » des affects appuyée sur les processus de leur mise au format linguistique. Ceux-ci ne sont restitués que relativement mais surtout réglés par l'expérience des échanges et l'environnement. Focalisation et emphatisation en restent, il est utile de l'observer, les moyens majeurs d'énonciation. Le haut degré est ici occupé par la position du (!) *ah (!) oui* □ de renforcement. À l'inverse, le point de vue interactionnel

<sup>12</sup> Cette composition diffère ainsi de la séquence *ah /oui* proférée par l'énonciateur en réponse à une proposition (plus ou moins inattendue) de l'énonciateur.

le plus marqué (attente d'une réponse, d'une explicitation ou d'une réaction de l'interlocuteur) est assuré par *ah oui* □ qui, par le jeu des modulations intonatives, peut d'ailleurs prendre une orientation ironique plus marquée.

L'ouverture de tour pourrait présenter un haut degré d'expressivité marqué par l'encadrement exclamatif : (!) *ah non* (!), type non attesté dans les échanges présentés. Il s'agirait alors de nier une proposition en bloc en indiquant que le seuil de tolérance de ses conditions d'application est atteint. Mais plus fréquentes dans le corpus sont les manifestations non (ou peu) intenses, bien que diversement intonées :



*Ah* bref et ascendant + *non* plus long assurent une courbe intonative en cloche. Celle-ci doit être reliée à l'orientation de l'énoncé précédent de la même locutrice (172 B) dans lequel le *ah* exclamatif a une valeur d'annonce focalisant sur une sanction positive. En l'occurrence, dans la continuité conversationnelle, un thème (*déverrouillage informatique d'un compte épargne bloqué*) en est l'objet. La modulation sur le second volet du phrasillon (niveaux 3-2 de la locutrice) est clairement d'ordre rhématique, du moins dans son orientation.



Dans ce nouvel exemple, le *ah* se situe déjà à un niveau élevé, généralement attribué aux marques de l'énoncé exclamatif (Morel 1995 : 64) et présente une courbe intonative ascendante. Sa vivacité (léger chevauchement avec le tour de parole de B), sa relative brièveté et son intensité

s'ajoutent aux précédents paramètres et achèvent d'y affecter la modalité exclamative. Au plan énonciatif, on peut considérer que l'ensemble du groupe interjectif se situe dans le domaine de la consensualité acquise, bien que les hauteurs (comme cela survient, semble-t-il, pour certains énoncés très expressifs), s'avèrent à l'analyse en léger décalage avec celle des autres segments. A nie une partie de la réplique 184 B et non sa teneur (constat négatif) que, d'une certaine façon, il approuve intégralement. Il faut voir dans la construction de cette double négation un effet du principe d'initialisation rétroactive pointé ci-dessus. Reprenant spontanément à son compte la conclusion inférée par B, A en masque en quelque sorte l'auto-découverte. On peut envisager une hypothèse relevant du cadre socio-relationnel de cet échange. A y intervient à la fois comme opérateur et instructeur. Or ne pas savoir anticiper ou apprécier assez tôt une confusion éventuelle constitue généralement un dysfonctionnement de l'apprentissage, stigmatisant pour le formateur. En tant que tel, il doit en outre garder la maîtrise de la situation dans laquelle sa crédibilité est engagée. Aussi, le cophasage réalisé par l'ouverture de réplique lui permet-il de reprendre l'initiative en se livrant à des explicitations techniques détaillées. On notera d'ailleurs le caractère pédagogique de ces dernières, constituées d'un corps d'opérations informatiques déjà observées par B mais regroupées dans un exemple-type qui les enchaîne.

Datée par rapport à l'événement déclencheur (situationnel ou linguistique), l'interjection vocalique *ah / oh* s'avère surtout posséder une valeur métaénonciative opérant sur les rapports mémoire / anticipation de la production des énoncés. Elle sollicite les fonctionnements affectifs de l'échange venant assurer la mise en saillance topique, et en trace de la sorte le nouveau cadre par un jeu de focalisations qui réorientent le sujet.

#### 4. Gradiance et contextualisation

Il convient donc de sortir nettement du cadre d'une réflexion péri-mée lisant en réactifs « immédiats » les unités interjectives si l'on veut approcher la réalité de la production matérielle de ces énoncés. Leur valeur linguistique est questionnée ici. Elle est directement retravaillée en praxématique en valeur d'échange comme transformée d'une valeur

linguistique d'usage. Cette dernière répond à des nécessités d'ordre socio-pragmatique, affectif ou encore relevant de la pulsion communicative. Ainsi, loin de relever de la seule expression des affects, l'interjection trouve sa valeur d'échange après avoir joué sous les autres conditions de production de l'énoncé. Dans le corpus, contexte socio-professionnel et nature spécifique des échanges verbaux engagés co-déterminent de la sorte cette valeur.

Les séquences pratiques de l'interaction en situation sont conditionnées par la procédure de service. Ayant pu observer ci-dessus quelques échanges entre opérateur et usager nous proposons d'approcher la séquence d'interaction intra-professionnelle des répliques 75-82 dont on peut proposer la structuration suivante :

D>A sollicitation
D>A demande d'information
A>D validation positive.....( <i>oui</i> )...( <i>oui</i> )
D>A précision
A>D réponse positive (validation)..... <i>oui</i>
D>A reprise de précision et développement
A>D réponse informative
D>A rectification..... <i>ah non non mais etc.</i>
D>A information.....( <i>ah ouf</i> )
D>A description de situation-problème... <i>alors</i>
A>D marque d'indécision..... <i>mais ouais mais ensuite bon</i>
D>A demande de confirmation..... <i>donc</i>
A>D confirmation > explicitation..... <i>ouai:s</i>
D>A validation positive.....(( <i>!</i> ) <i>ah</i> (!) <i>ah bè oui</i> )
A>D précision..... <i>oui</i>
D>A validation positive.....( <i>ah oui je vois</i> )
A>D explication > explicitation..... <i>ah oui là</i>

Déclinés en rôle ponctuant, ces phrasillons se distribueraient selon les niveaux :

— propositionnel en leur attribuant une valeur argumentative (*oui, alors, mais ensuite, donc*) ou évaluative (*mais ouais, mais [...] bon*)

— et interactionnel, en leur affectant une valeur réactive (*ah ouf, ah non non mais, (!)ah(!), ah oui là...*) et régulatrice (*ah oui je vois*).

Or, la plupart marquent un faible degré d'exclamation et gèrent diverses focalisations. Aussi peut-on difficilement leur associer une grande part subjective egocentrée et expressive, ce qui nous incite à envisager d'autres supports à notre réflexion.

Selon Damourette et Pichon, certaines langues, dont le français, gardent des traces de leur structure locutoire antérieure<sup>13</sup> : les interjections, les vocatifs et les impératifs, ainsi que, dans certains contextes, des constituants nominaux, non construits par un verbe, et qui, bien qu'indéterminés dans leur forme, sont parfaitement définis dans leur valeur en raison de leurs conditions d'emploi. La caractéristique du plan locutoire réside dans le fait que « le locuteur sans se nommer, se pose comme centre du monde linguistique » (1911 : 74) et réagit au monde extérieur en direction de son allocataire, qui est simplement « interpellé » et non « désigné », alors qu'au stade le plus évolué du plan délocutoire, « le centre du discours est la chose dont on parle », ce qui permet au locuteur de se désigner lui-même au moyen du locutif *je* et de parler de son interlocuteur (allocutif *tu*), de la même manière qu'il parle des « substances extérieures du monde » (1911 : 75).

Rapportée à l'actualisation et à la co-énonciation, cette intéressante hypothèse glossogénétique s'interroge sur le parallélisme des relations de centrage du discours (du Sujet producteur au Thème), et de la fonction communicative (de l'interpellation à la désignation). Celle-ci initie d'ailleurs elle-même un mode (du sympathique à l'interprétatif) d'où s'infère une valeur (de la plus affective à la plus factive<sup>14</sup>).

Nous avons été amené à observer que la part d'egocentrage de l'interjection (l'auto-signallement du locuteur chez Olivier) n'oblitérait jamais complètement son contenu intersubjectif (comme en atteste le

<sup>13</sup> « Le langage proprement dit ne commence à exister que lorsque l'émetteur d'un son le destine essentiellement à un allocataire, avec la volonté de provoquer une réaction appropriée de celui-ci, c'est-à-dire en somme d'être compris » (1911 : 68).

<sup>14</sup> Damourette et Pichon estiment qu'une phrase nominale ou réduite à un seul mot constitue un « factif nominal pur », soit une manière d'exprimer que « l'esprit du sujet parlant est le siège d'un *phénomène* et que celui-ci doit réagir sur l'esprit d'un autre être ». Distinct au plan locutoire du cri (originel selon eux) il devient un *factif verbal* (verbe à un mode personnel) au plan *délocutoire* (1911 : 70).

soliloque en public pour Goffman). On pourrait peut-être avancer la proposition selon laquelle si l'interjection participe de l'auto-signallement et, partant, de l'érogénèse (cf. Barbéris 1995 : 101-102), elle n'est pas moins facteur de construction de l'allocutaire (dans sa représentation linguistique du moins). Cette part factive qui aboutit à la construction des désignants (locutifs, allocutifs...) contribue au paramétrage des critères de réalité du discours et, dans une perspective graduelle, conduit à la succession des traces parapraxémiques<sup>15</sup>. L'organisation d'une telle échelle selon des coupes successives apparaît ici comme une manifestation de valeurs relatives à l'importance proportionnelle de la part locutive / délocutive dans l'énoncé.

Le jeu des valeurs factives des interjections découlerait ainsi de l'application de cette règle d'inférence cognitive à la situation : en effet, seule cette dernière, selon Damourette et Pichon, est à la source de la « saisie des objets externes » comme « phénomènes ». Or, comme l'avaient compris les anciens rhétoriciens, pour être transmis, le contenu d'un phénomène doit être rejoué, même sous la forme subjective d'un formatage évaluatif qui n'atteint pas le seuil de la mise en spectacle (comme le souligne Bres 1995 : 85). Cette lecture stratégique du phrasillon interjectif aide à rendre compte du fait que les interjections puissent participer directement de la construction du cadre énonciatif et assurer de la sorte un facteur déterminant de la contextualisation. Dès que la vocalisation produit le signalement du fait déclencheur (sa datation), elle en initialise la thématization qui pourra s'expliciter sur une échelle de spectacularisation dont la portée est inversement proportionnelle à l'incomplétude marquée. Or, pratiquement simultanément à ce processus, on prépare la réponse et son degré d'explicitation. Si elle est une marque de sidération face à l'événement, « en même temps, en tant qu'expression linguistique, l'exclamation interjective est la trace de la reprise du fonctionnement normal de la pensée » (Morel 1995 : 68). L'interjection comporte donc une part dans l'événement et une autre dans la saisie ascendante du temps énonciatif. Entre les deux, le moteur affectif fonctionne. Or, le fait de rejouer même pour l'allocutaire l'évé-

<sup>15</sup> Ce niveau de production du discours définit en praxématique celui de l'installation des marqueurs spatiaux (morphèmes déictiques et de nombre), temporels et personnels qui constituent les *parapraxèmes*.

nement déclencheur permet de s'investir dans la transformation du cadre. Au-delà, l'espace de l'allocutaire se dessine, lui assignant une place parmi les critères de réalité du discours et la situation d'énonciation. Cette *allogénèse* se déploierait selon un axe graduel allant de la frontière de l'interpellatif — après l'interpellation — à la pré-désignation (quand *tu* n'a pas la signification désignante) : la successivité de son marquage serait assumée par les divers vocatifs, impératifs et autres locutions verbales (*tu vois*, etc.). À rapprocher du rôle de construction du destinataire alloué au mode interpellatif selon Joseph 1989. Ainsi, la fonction communicative de l'apostrophe (dont le support peut être parfois un pronom personnel : *toi*, *approche*) partage avec la modalité interjective le détachement. Nombre de linguistes (s'inspirant notamment de la théorie des opérations énonciatives) estiment que les phénomènes de détachement d'un constituant dans les énoncés oraux (où il se manifeste par l'encadrement de pauses ou le changement de niveau) correspondent à une tendance co-énonciative de prise en compte de l'interlocuteur. Précisément, le détachement interjectif peut faire l'objet d'une installation stratégique comme en atteste le *ah non* de la réplique 174 B. Réactif à un topique attendu (initié par B en 172), cette vocalisation associée est aussi préparée : l'équilibre des pauses spécifiques (300 ms) de part et d'autre semble avoir une valeur signalétique d'insistance et constitue une marque de programmation. En prenant soin de ne pas confondre les niveaux, conserver les interjections en degré zéro de la mise en spectacle peut parfaitement s'assortir de leur positionnement en frontière du plan locutoire et du délocutoire. Il s'agirait d'en faire, par conséquent, une étape intermédiaire qui rende compte de leur statut phonologique et intonatif (le « donné » de l'étape précédente) et de leur visée interceptive en « économie-implication de la mise en spectacle » tout en les adossant au soubassement exclamatif de la parole. Bres (1995 : 87-88) propose de surmonter le paradoxe de cette successivité figée par l'équilibre qui la sous-tend en introduisant la notion dynamique d'opposition entre pression affective et tension de spectacularisation. L'interjection serait le produit dialectique de ce conflit, à condition de l'envisager, là encore, sous la gradience de ses manifestations.

### Conclusion

Reste que la vocalisation n'est pas actualisée au plan parapraxémique où se construit l'inscription de la personne (Bres 1995 : 87). Ne peut-on toutefois la lire en énoncé *balisant* une position actualisatrice intermédiaire où la personne du sujet n'est pas encore muée en thème mais vise à sa refente en *tu* ? En d'autres termes, il s'agirait de déceler dans le recours à l'interjectif le marquage d'une tension : avant même de poser en inconscience l'autre de la personne, le locuteur infléchirait l'orientation modale de son rapport à l'allocutaire. Cette coupe complémentaire dans le processus d'installation du cadre co-énonciatif rendrait ainsi compte de la valeur modalisatrice de l'interjection. On évacuerait du coup la spontanéité « affective » pour resituer en système l'émergence discursive des vocalisations. Il y aurait sans doute gain de cohérence explicative à ainsi établir en gradualité interne le jeu et la valeur des modulations subtiles mais *justes* des vocalisations d'un même niveau énonciatif. Car si rythmicité, intensité et tonalité les assignent bien en clés modales du discours, cela implique que, réactifs pulsionnels et interactionnels, elles contribuent à tracer l'espace symbolique du "hors système" et à colorer le cadre de l'échange en y réaffectant la place du même et de l'autre.

### BIBLIOGRAPHIE

- Anscombe J.C. 1985, « Onomatopées, délocutivité et autres blablas », *Revue romane* vol. 20, n° 2, 169-207.
- Barbérís J.-M. 1994, « L'interjection : de Tesnière à l'analyse de discours » in F. Madray-Lesigne, J. Richard-Zapella coord., Actes du colloque *Lucien Tesnière aujourd'hui*, Louvain : Peters.
- 1995, « L'interjection : de l'affect à la parade, et retour », *Faits de langues* n° 6, 93-104.
- Bres J. 1995, « 'Hóu ! Haa ! Yrrââ' : interjection, exclamation, actualisation », *Faits de langues* n° 6, 81-91.
- Damourette J., Pichon E. 1911, *Des mots à la pensée. Essai de Grammaire de la Langue Française*, tome I, rééd. 1968, d'Artrey, Paris.
- Caron J., Caron-Pargue J.

- 1995, « La fonction cognitive des interjections », *Faits de langues* n° 6, 111-120.
- Danon-Boileau L., Morel M.-A. (éds.)  
1995, *Faits de langues*, n° 6, L'exclamation.
- Ducrot O. et alii 1980, *Les mots du discours*, Paris : Minuit.
- Fischer S. 1989, « À propos du 'self-talk': monologue ou dialogue ? »  
in Joseph I., Castel R., Cosnier J., *Le parler frais d'Erving Goffman*, colloque de Cerisy (1987), Paris : Minuit, 209-217.
- Fischer S., Joseph I.  
1989, « Rester sans voix et interpeller » in *Urbanités sonores – Actes du séminaire RATP*, Paris.
- Goffman E. 1981, *Forms of Talk*, trad. frçse. (1987) *Façons de parler*, Paris : Minuit.
- Morel M.-A. 1995, « L'intonation exclamative dans l'oral spontané », *Faits de langues* n° 6, 63-70.
- Morel M.-A., Rialland A.  
1992, « Emboîtements, autonomies, ruptures dans l'intonation française », *Travaux de linguistique du CERLICO* « La subordination I » (10-11 juin 1991, à Caen), 221-243.
- Olivier C. 1986, *Traitement pragmatique des interjections en français*, thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle, Toulouse.
- Préneron C., Vidal-Petit M.  
1995, « À propos de l'exclamation parentale », *Faits de langues* n° 6, 43-56.
- Tesnière L. 1959, *Eléments de syntaxe structurale*, Klincksieck, 1988, Paris.